Prestations Optionnelles Complémentaires de Scolarité 2022/2023

ARGUMENTAIRE CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES PERCUES POUR SERVICES RENDUS DE L'ENSAIA : sorties pédagogiques facultatives

A part quelques rares exceptions où elles sont au cœur de la pédagogie, les visites et déplacements des étudiants de l'ENSAIA constituent un volet pédagogique **supplémentaire** qui permet de **compléter**, **si le besoin s'en fait sentir**, un enseignement en allant *sur le terrain* observer les concepts et les problématiques qui sont présentées en cours et illustrer les méthodes appliquées en travaux dirigés, travaux pratiques. **Ces visites ne sont pas indispensables et sont en général réalisées à la demande et pour la plus grande satisfaction des étudiants concernés.**

D'autres actions de mobilisation sont proposées aux étudiants et sont parfois annulées faute de candidats.

Les déplacements des étudiants sont réalisés dans une multitude de contextes dont voici quelques illustrations :

- Déplacement à l'extérieur de l'école pour illustrer une problématique sur le terrain :
  ex. projet professionnel de 1ère année
  ex. : suivi tout au long de l'année d'une production animale ou végétale en 3ème année
  Nature des dépenses : déplacement (location de bus avec chauffeur, location de voiture, utilisation des transports en commun)

- Visite d'entreprise ou d'exploitation agricole pour compléter des modules d'enseignement ou pour illustrer le contexte d'un projet :
  ex. : Visite d'entreprise de production de Rhubarbe à Xertigny
  ex. : visite d'une ferme expérimentale sur le thème du développement durable (à noter que l'ENSAIA dispose d'une ferme expérimentale et que cette visite a pour but d'élargir les exemples d'illustration)
  Nature des dépenses : déplacement (location de bus avec chauffeur, location de voiture)

- Mission régionale sur le terrain pour compléter un enseignement sur l'aménagement des territoires
  Ex. : les exemples sont multiples pour les spécialisations Agricultures et Développement des Territoires, Sciences et Génie de l'Environnement, Protection des Cultures,…

- Visite de salon professionnel
  ex. : Salon International de l'Agroalimentaire à Paris (SIAL)
  ex. : Salon Food Ingrédient Europe à Francfort (FIE)
  ex. : Salon International de l'Agriculture à Paris (SIA)
  Nature des dépenses : déplacements, entrées des étudiants à tarif négocié

- Visite de salons agricoles (exemple : les Culturales d'Arvalis à Boigneville, Etampes…)
  Nature des dépenses : déplacements, entrées des étudiants à tarif négocié, hébergement

- Participation à des colloques ou des journées scientifiques
  ex. : "Maladies des plantes", Journée technique d'Arvalis-Institut du Végétal)
  Nature des dépenses : déplacements, entrées des étudiants à tarif négocié, hébergement

…/…

Ces visites constituent un programme complémentaire et sont une spécificité de la formation d'ingénieur en Agronomie et en Industries Alimentaires qui n'est pas proposée dans les autres formations universitaires.

Dans de nombreuses formations, il n'y a aucune visite, aucun salon, aucun déplacement sur le terrain sans que la délivrance du diplôme ne soit remise en cause. **Ce service rendu à l'étudiant de l'ENSAIA n'est donc pas obligatoire.**

Les visites ne s'inscrivent pas dans le programme de formation (à quelques exceptions près), même si elles sont parfois évoquées dans le programme de formations, comme un élément contribuant à une amélioration de la pédagogie (sinon, nous les proposerions pas).

Les étudiants de l'ENSAIA paient 150 €/an pour contribuer aux visites, salons, sorties complémentaires de terrain (incluant l'hébergement et le transport). Les frais réels de déplacements collectifs sont alors intégralement pris en charge par l'Ecole à des tarifs négociés. Les déplacements ne sont donc pas organisés aux frais des élèves avec leurs propres véhicules.

Si l'ENSAIA devait ne pas centraliser ces déplacements pour pouvoir renoncer aux prestations optionnelles complémentaires de scolarité associées, cela conduirait à pénaliser financièrement les étudiants et à retirer un cadre administratif à des déplacements (avec les problèmes d'assurance que cela engendre, sans oublier l'impact environnemental des activités générées par l'ENSAIA).

Dans la mesure où les étudiants boursiers ne paient qu'une partie de ces frais complémentaires, ces contributions complémentaires optionnelles sont **un atout social** plutôt qu'une discrimination.

Frantz FOURNIER
Directeur des études, Directeur Adjoint de l'ENSAIA

Contributions Complémentaires Optionnelles Perçues pour Services Rendus

Année 2022-2023

150 €/an/élève FISE présent à Nancy

Boursiers : 50% du tarif

Cette somme sert à financer la participation aux frais de transport et aux frais d'hébergement lors des sorties complémentaires et facultatives sur le terrain, en usine, dans des salons et forum. Elle est moyennée sur les trois années de formation.